

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 10 DECEMBRE 2014

Présents : MM.et MMES HOT, LAURENT, GAZET, DERBAY, LIENARD, TOP, PETIT, GILLARD, PORTIER, PETILLON, BALLOY.

Absent représenté : Mme REMY représentée par M. DERBAY

Absent excusé : M. JONAS, MMES DECAVEL, MINEUR

1) Virements de crédit pour le reversement BMCFE

M. le Maire propose aux membres du Conseil d'effectuer une délibération modificative au budget 2014 pour permettre le versement de la base mini CFE.

Après délibération, l'assemblée accepte à l'unanimité la modification au budget 2014

- Ouverture de crédit au compte 7391178 pour 137 €
- Prélèvement en dépenses imprévues compte 022 pour – 137 €

2) Virement de crédits pour les charges de personnel

M. le Maire fait un compte rendu sur les charges du personnel (coût des NAP plus élevé que prévu, contrat emploi jeune pour l'ouverture de la 5^{ème} classe):

- coût des NAP à l'année 17 000 €, garderie à l'année 19 300 €.

M. le Maire propose aux membres du Conseil d'effectuer une délibération modificative au budget 2014.

Après délibération, l'assemblée accepte à l'unanimité la modification au budget 2014

- Ouverture de crédit au compte 6411 pour 2 000 € et au compte 64168 pour 14 000 €
- Prélèvement en dépenses imprévues compte 022 pour 16 000 €

3) Adhésion au groupement de commandes relatif à la dématérialisation des procédures, la télétransmission et la sécurité des systèmes d'information

M. le Maire expose au Conseil Municipal les nouvelles contraintes juridiques obligeant les collectivités d'utiliser de nouvelles procédures dématérialisées et d'accroître la sécurité du système d'information, le Centre de Gestion 59 a constitué un groupement de commandes.

M. Le Maire propose au Conseil Municipal d'adhérer au groupement de commandes.

Après délibération, l'Assemblée accepte à l'unanimité l'adhésion et autorise M. le Maire à signer la convention.

4) Action sociale, adhésion au PASS Territorial du CDG59

M. le Maire expose au Conseil Municipal les nouvelles dispositions (nouvelle entité, mise en concurrence) de l'action sociale et propose au Conseil l'adhésion au Pass Territorial du CDG59.

Après délibération, l'Assemblée accepte à l'unanimité l'adhésion et autorise M. le Maire à signer le bulletin d'adhésion et les conditions d'adhésion.

5) Réorganisation et suppression des tickets Cantine et garderie

M. le Maire fait un état de la gestion complexe des tickets de cantine et de garderie. Après étude, M. le Maire propose au Conseil de modifier la délibération régie, supprimer les tickets et vendre un nombre de repas sur une grille mensuelle. Une réunion de la commission aura lieu prochainement pour finaliser le règlement et l'avis aux parents.

Après délibération, l'Assemblée est favorable au projet.

Informations

Loi Allur

M. le Maire informe l'assemblée qu'un courrier est parvenu en mairie pour les PLU des communes afin de supprimer les POS et Cartes Communales. Un projet de PLU Intercommunal est envisagé par la CCPM.

Accessibilité

M. le Maire a rappelé le dossier d'étude pour l'accessibilité des bâtiments communaux et les coûts. Actuellement les demandes de subvention sont en souffrance au Conseil Général par manque de crédit. Il a été évoqué le problème du trottoir sur la place face à l'habitation de Mme Debrenne. Les devis sont en cours, une étude a été préparée du café jusqu'à l'école primaire. Le stationnement deviendra longitudinal, car il y a lieu d'élargir le trottoir.

Chaudière de la salle des fêtes

M. Carles (chauffagiste), lors des entretiens annuels des chaudières a informé M. Hot, adjoint, que la chaudière de la salle des fêtes a un problème, la chambre de combustion est défectueuse, les gaz repartent dans les gaines de ventilation de chauffage de la salle et il y a lieu d'arrêter le chauffage.

Stationnement face à la pharmacie

Demande de M. Quarez d'un stationnement réglementé face à la pharmacie. La commune étudie plusieurs solutions avant de faire une proposition au Conseil Municipal.

Le 10 décembre 2014

Pour Le Maire,

C.LAURENT
le 1^{er} Adjoint
PH HOT

